



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 15 juillet 2017 à 10h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents son honneur le maire, Yves Baillargeon, mesdames les conseillères, Lucie Robillard Barbeau, Corina Lupu, France Robillard Pariseau, Françoise Tassé et messieurs les conseillers René Pelletier et David Estall formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Ouverture de la séance ordinaire du 15 juillet 2017

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 10h07 après constatation du quorum.

2017-07-2006 -Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire 15 juillet 2017

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;
Approbation de l'ordre du jour ;
Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2017 ;

1. Administration

1. Acceptation des comptes à payer pour la période du 10 juin au 14 juillet 2017 ;
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 14 juillet 2017 ;
4. Travaux de redressement du corridor aérobique secteur du chemin Tassé, chemin du Ruisseau et rue Brin – Autorisations ;
5. Soumission de JM Léonard Électricien Inc. pour mettre aux normes le hall d'exposition de l'hôtel de ville ainsi que les locaux y conduisant ;
6. Achat de stores pour uniformiser l'apparence de la façade de l'hôtel de ville ;
7. Achat de deux caméras pour le stationnement et de deux caméras pour l'aire de service ;
8. Traduction de la réglementation d'urbanisme et du site web ;
9. Soumission de l'entreprise Plâtre Max pour plâtrer les passages conduisant au hall d'exposition de l'hôtel de ville ;
10. Soumission pour la démolition du bâtiment situé au 110-118 chemin du village ayant pour matricule le numéro 2987-63-7490-00-0000 ;
11. Préparation des plans, devis et documents d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfection et de pavage de la rue de l'Église ;
12. Soumission pour plâtrer le hall d'exposition au troisième étage de l'hôtel de ville ;
13. Appel d'offres pour l'achat d'une camionnette ;
14. Achat d'une cage en acier pour le poste de lavage de bateaux ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

15. Remplacement des vitres thermos défectueuse de l'hôtel de ville ;
16. Réfection de la toiture de l'atelier municipal ;
17. Résolution d'appui à Gestion 16 Îles Inc. pour une demande d'aide financière pour la revitalisation du commerce Station de la Gare via un programme particulier d'urbanisme ;
18. Résolution - autorisant le dépôt d'une demande de subvention au Ministère de la Famille dans le cadre du « programme de soutien - municipalité amie des aînés » ;
19. Demande pour la réfection des chemins et boucle de sécurité autour des lacs Laurel et Lafantaisie ;

2. Sécurité publique

3. Transport et Voirie

1. Location de mini pelle avec opérateur ;

4. Hygiène du milieu

1. Caractérisation des installations septiques ;
2. Achat de deux (2) bacs semi-enfouis de 5000 litres pour récupération de déchets et recyclage et de deux (2) bacs semi-enfouis de 1300 litres pour la collecte municipale des matières organiques ;

5. Frais de financement

6. Urbanisme et environnement

1. Dépôt du rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;

7. Loisirs et culture

8. Varia

9. Correspondance

10. Période de questions

11. Clôture et levée de la session ordinaire du 15 juillet 2017

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 15^e jour du mois de juillet 2017.

Il est proposé par madame Françoise Tassé,

appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 juillet 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-07-2007- Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2017

Il est proposé par madame Lucie Robillard Barbeau,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

ADMINISTRATION - 1

2017-07-2008 -ACCEPTION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 10 JUIN AU 14 JUILLET 2017 - 1.1

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

ATTENDU QUE le comité d'administration a fait la vérification des comptes à payer à approuver pour la période du 10 juin au 14 juillet 2017, et qu'il recommande leur acception ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil approuve la liste des comptes à payer pour la période du 10 juin au 14 juillet 2017, telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 89 351.00 \$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS pour la période du 10 juin au 14 juillet 2017 au montant de 27 918.73 \$ et les dépenses incompressibles au montant de 12 344.80 \$ pour un total de 129 614.53 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

DATE 13-07-2017 11:36
IMPRIMERIE LE: 13-07-2017
Municipalité du Lac-des-Seize-Îles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
CAISSE COURANT (54 11210 000)
DU 13-07-2017 AU 13-07-2017

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
MIRIAM ATKINSON	13-07-17	14531	COURS	129.79
ARTS ET CULTURE	13-07-17	14532	COURS	1,802.21
BENOIT MILLETTE	13-07-17	14533	COURS	1,353.00
LÉVEILLÉ, NORMAND 207-121.....	13-07-17	14534	COURS	380.25
BIOFILIA CONSULTANTS EN ENVIRONNEMENT	13-07-17	14535	COURS	1,034.78
J.M LÉONARD ÉLECTRICIEN INC.	13-07-17	14536	COURS	4,893.70
MATERIAUX R. McLAUGHLIN INC. 207-121..	13-07-17	14537	COURS	321.65
ICI ET LÀ COOP D'AMÉNAGEMENT	13-07-17	14538	COURS	1,545.26
LAC-DES-SEIZE-ÎLES STATION INC. 207-121	13-07-17	14539	COURS	1,107.05
LOCATION DANIEL BOIVIN 207-121.....	13-07-17	14540	COURS	99.99
PILON & MÉNARD, HUISSIER DE JUSTICE INC	13-07-17	14541	COURS	307.85
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13-07-17	14542	COURS	114.98
ROBILLARD PARISEAU, FRANCE 207-121....	13-07-17	14543	COURS	226.26
GROUPE INFYNIA	13-07-17	14544	COURS	873.82
ASTRONAUTES COMMUNICATION INC.	13-07-17	14545	COURS	6,323.63
TOILETTES QUEBEC 207-121.....	13-07-17	14546	COURS	367.92
RENAUD-BRAY 207-121.....	13-07-17	14547	COURS	70.20
RHÉAL MORIN	13-07-17	14548	COURS	735.00
SIGNEL SERVICES INC.	13-07-17	14549	COURS	1,051.24
AMYOT GÉLINAS CA 207-121.....	13-07-17	14550	COURS	2,275.36
FOURNITURE DE BUREAU DENIS 207-121....	13-07-17	14551	COURS	1,160.28
PREVOST, FORTIN & D'Aoust, AVOCATS	13-07-17	14552	COURS	129.35
SIMAG INFORMATIQUE	13-07-17	14553	COURS	1,999.92
URBA + CONSULTANTS 207-121.....	13-07-17	14554	COURS	714.51
PG SOLUTIONS INC. 207-121.....	13-07-17	14555	COURS	113.83
ENTREPRISE BERTRAND BREAU	13-07-17	14556	COURS	1,657.92
H. DAGENAIS ET FILS INC. 207-121.....	13-07-17	14557	COURS	2,016.72
GILBERT MILLER ET FILS LTEE 207-121...	13-07-17	14558	COURS	55,025.13
M.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	13-07-17	14559	COURS	1,519.40
TOTAUX	29			89,351.00

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 14 JUILLET 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du Conseil, l'état de revenus et dépenses au 14 juillet 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-07-2009 - TRAVAUX DE REDRESSEMENT DU CORRIDOR AÉROBIQUE SECTEUR DU CHEMIN TASSÉ, CHEMIN DU RUISSEAU ET RUE BRIN – AUTORISATIONS – 1.4

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports un courriel expliquant qu'il manque une résolution de la Municipalité qui autorise un représentant de celle-ci à signer, pour et au nom de la Municipalité, une permission pour les travaux cités en rubrique ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur René Pelletier, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté de mandater monsieur le Maire, Yves Baillargeon ou le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre des travaux ainsi que tous documents du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports relatifs aux travaux cités en rubrique.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2010 - SOUMISSION DE JM LÉONARD ÉLECTRICIEN INC. POUR METTRE AUX NORMES LE HALL D'EXPOSITION DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LES LOCAUX Y CONDUISANT - 1.5

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a appuyé par résolution (2017-03-1055) la création et la mise sur pied du Centre d'Interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL, au mois de mars ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

CONSIDÉRANT QUE JM Léonard Électricien Inc. a soumissionné pour mettre aux normes le hall d'exposition de l'hôtel de ville ainsi que les locaux y conduisant ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par madame Corina Lupu, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service budgétaire de l'entreprise JM Léonard Électricien Inc. au montant de 4 295.00 \$ plus taxes pour mettre aux normes le hall d'exposition de l'hôtel de ville ainsi que les locaux y conduisant.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2011 - ACHAT DE STORES POUR UNIFORMISER L'APPARENCE DE LA FAÇADE DE L'HÔTEL DE VILLE -1.6

CONSIDÉRANT QUE l'apparence de la façade de l'hôtel de ville n'est pas uniformisée ;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu installation de stores dans le local "nouveau défi" par l'entreprise *Le Marché Du Store* ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de l'entreprise *Le Marché Du Store* au montant de 3 368.24 \$ plus taxes pour uniformiser l'apparence de l'hôtel de ville.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2012 - ACHAT DE DEUX CAMÉRAS POUR LE STATIONNEMENT ET DE DEUX CAMÉRAS POUR L'AIRE DE SERVICE – 1.7

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de sécuriser l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE le GROUPE INFYNIA a soumissionné pour la vente et l'installation de quatre (4) caméras ;

CONSIDÉRANT QUE le GROUPE INFYNIA a fait l'installation de notre système de sécurité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier, et appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service du **GROUPE INFYNIA** au montant de



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

10 808.00 \$ plus taxes pour se prémunir du vandalisme à l'hôtel de ville et à la marina.

D'autoriser le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à l'achat des caméras cités en rubrique.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2013 - TRADUCTION DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ET DU SITE WEB – 1.8

CONSIDÉRANT QUE le Conseil juge important de traduire la nouvelle réglementation pour les citoyens unilingues de langue anglaise de la municipalité ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de la firme Urba + pour un montant maximum de 3000.00 \$ plus taxes pour la traduction de la réglementation d'urbanisme et un maximum de 3 000.00 \$ plus taxes pour la traduction du site web.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-07-2014 - SOUMISSION DE PLÂTRO MAX INC. POUR PLÂTRER LES PASSAGES CONDUISANT AU HALL D'EXPOSITION DE L'HÔTEL DE VILLE - 1.9

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a appuyé par résolution (2017-03-1055) la création et la mise sur pied du Centre d'interprétation des Eaux Laurentiennes, le CIEL au mois de mars ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

CONSIDÉRANT QUE Plâtre Max Inc. a soumissionné pour plâtrer les passages conduisant au hall d'exposition de l'hôtel de ville ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par madame Corina Lupu, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de Plâtre Max Inc. au montant de 7 100.00 \$ plus taxes pour plâtrer les passages conduisant au hall d'exposition de l'hôtel de ville.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2015 - SOUMISSION POUR LA DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 110-118 CHEMIN DU VILLAGE AYANT POUR MATRICULE LE NUMÉRO 2987-63-7490-00-0000 -1.10

CONSIDÉRANT QU'il y a eu jugement de la cour supérieure autorisant les travaux de démolition ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité les entreprises suivantes à soumissionner pour la démolition du bâtiment :

Construction & Renovation Mc Donald Enr

Gilbert P. Miller & fils Ltée

Econo excavation conteneur mini carrière ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions:

Gilbert P. Miller & fils Ltée. 32 500.00 \$

Econo excavation conteneur mini carrière 53 892.23 \$;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, et appuyé par madame Corina Lupu, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de services de l'entreprise **Gilbert P. Miller & fils Ltée** au montant de 32 500.00 \$ plus taxes pour la démolition du bâtiment situé au 110-118 chemin du village ayant pour matricule le numéro 2987-63-7490-00-0000.

D'affecter le poste budgétaire 02 23000 649 (sécurité civile) de cette dépense.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2016 - PRÉPARATION DES PLANS, DEVIS ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION ET DE PAVAGE DE LA RUE DE L'ÉGLISE – 1.11

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une proposition pour honoraires professionnels en ingénierie de la firme André Pilon Ingénieur-conseil pour la réalisation des travaux de réfection et de pavage de la rue de l'Église ;

CONSIDÉRANT QUE le service en ingénierie pour refaire l'installation septique de l'hôtel de ville ainsi que son remblai ont déjà été attribués à la firme André Pilon Ingénieur-conseil (résolution 2017-06-2003) ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame Françoise Tassé, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de services pour la préparation des plans, devis et documents d'appel d'offres pour la réalisation des travaux de réfection et de pavage de la rue de l'église de la firme André Pilon Ingénieur-conseil au montant de 7 500.00 \$ plus taxes.

D'autoriser le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à cette entente et au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018.

D'affecter la subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2017-2018 de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-07-2017 - SOUMISSION POUR PLÂTRER LE HALL D'EXPOSITION AU TROISIÈME ÉTAGE DE L'HÔTEL DE VILLE - 1.12

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a ordonné par résolution (2017-03-1054) la mise en œuvre des travaux de réfection pour le local qui servira de hall d'exposition ainsi que les locaux y conduisant ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bertrand Breault a soumissionné pour plâtrer le hall d'exposition de l'hôtel de ville ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Corina Lupu, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de monsieur Bertrand Breault au montant de 2 000.00 \$ plus taxes pour plâtrer le hall d'exposition de l'hôtel de ville.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2018 - APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE - 1.13

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire l'achat d'une camionnette et a invité les entreprises suivantes à soumissionner :

Ventes Ford Elite (1978) Inc
St-Jérôme Chevrolet Buick GMC
St-Jérôme Chrysler Jeep Dodge RAM Fiat ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux (2) soumissions:
Ventes Ford Elite (1978) Inc 38 682.19
St-Jérôme Chevrolet Buick GMC 37 760.12 \$;

CONSIDÉRANT QUE St-Jérôme Chevrolet Buick GMC ne pouvait fournir le camion tel que décrit dans sa soumission ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est tenue d'accepter l'offre de Ford, à moins de retourner en appel d'offres ;

CONSIDÉRANT les taux de financement des institutions :

- Caisse de la Vallée des Pays-d'en-Haut à Saint-Sauveur, nous offre un prêt à terme de **5 ans à 4.44%**
- Ventes Ford Elite (1978) Inc., nous offre un taux variable de **5,8 % sur 5 ans ;**

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame Françoise Tassé, et appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté d'accepter la soumission de **Ventes Ford Elite (1978) Inc.** pour l'achat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

d'une camionnette au montant de 38 682.14 \$ taxes incluses, le tout selon le cahier de charges.

D'accepter l'offre de financement de la Caisse de la Vallée des Pays-d'en-Haut à Saint-Sauveur pour un taux fixe de **5 ans à 4.44%**.

D'autoriser le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs à l'achat de la camionnette.

D'affecter le fonds de roulement de cette dépense pour une période de cinq ans.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2019 - ACHAT D'UNE CAGE EN ACIER POUR LE POSTE DE LAVAGE DE BATEAUX - 1.14

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a construit une station de lavage de bateaux qui sera en libre-service ;

CONSIDÉRANT QUE les équipements de la station de lavage de bateaux doivent être protégés du vol et du vandalisme ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur René Pelletier et appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de monsieur Benoît Millette pour un montant de 1353.00 \$ taxes incluses.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

2017-07-2020 - REMPLACEMENT DES VITRES THERMOS DÉFECTUEUSES DE L'HÔTEL DE VILLE – 1.15

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des vitres thermos est nécessaire quand le joint du double vitrage de fenêtre est desséché, fendillé dégradé ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de **Vitrier du nord** pour un montant de 3 726.20 \$ plus taxes.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2021 - RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ATELIER MUNICIPAL – 1.16

Monsieur le Maire, Yves Baillargeon, se retire de toute discussion.

CONSIDÉRANT QUE le pontage du toit de l'atelier municipal est en très bon état ;

CONSIDÉRANT QUE les bardeaux de la toiture de l'atelier municipal sont en fin de vie ;

CONSIDÉRANT QUE les combles doivent être aérés afin de protéger les matériaux de la toiture contre la surchauffe durant l'été, et contre l'air chaud et humide dégagé par la maison en hiver ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter l'offre de service de **Construction & Renovation Mc Donald Enr** pour un montant de 3 500.20 \$ plus taxes.

De mandater Construction & Renovation Mc Donald Enr pour remplacer le soffite d'avant-toit de la toiture de l'atelier municipal pour un montant maximum de 1000.00 \$.

D'autoriser le Directeur général, monsieur Pierre Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents relatifs aux travaux de l'atelier municipal.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2022 - RÉSOLUTION D'APPUI À GESTION 16 ÎLES INC. POUR UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA REVITALISATION DU COMMERCE STATION DE LA GARE VIA UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME - 1.17

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande d'aide financière, via un programme particulier d'urbanisme, de l'entreprise Gestion 16 Îles Inc. le 29 juin 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sera à refaire son budget au mois de novembre 2017 ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de monsieur David Estall et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté d'appuyer Gestion 16 Îles Inc. dans sa démarche de demande d'aide financière dans le cadre d'un projet particulier d'urbanisme en 2018.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2023 - RÉSOLUTION - AUTORISANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU MFA DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE SOUTIEN - MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS » - 1.18

ATTENDU QUE la MRC des Pays-d'en-Haut veut se doter de la démarche municipalité amie des aînés (MADA) ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles veut se doter de la démarche municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre de l'option B du programme, Demande collective MRC/municipalités ;

ATTENDU QU'en adoptant la démarche municipalité amie des aînés (MADA) et le plan d'action en faveur des aînés, la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles veut améliorer la qualité de vie des aînés sur son territoire ;

ATTENDU l'importance que la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles attache à la création d'un milieu de vie de qualité où les aînés pourront s'épanouir ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Françoise Tassé, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, et résolu unanimement :

QUE le Conseil autorise la MRC des Pays-d'en-Haut à présenter une demande de subvention auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour la réalisation de la démarche MADA dans le cadre de l'option B du programme « Demande collective MRC/municipalités ».

QUE la municipalité, à travers cette démarche, se dotera de sa propre politique des aînés et du plan d'action qui en découle, et ce sous la coordination de la MRC des Pays-d'en-Haut.

QUE la municipalité collaborera avec la MRC à l'élaboration de la politique des aînés de la MRC et de son plan d'action.

QUE le Conseil a créé un poste de responsable du dossier aîné au sein du conseil qui assure le suivi de l'ensemble des activités touchant la vie des aînés dans la municipalité et qu'il a désigné, par résolution numéro 2014-06-439, Madame Françoise Tassé comme conseillère au poste de responsable des questions aînées.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2024 - DEMANDE POUR LA RÉFECTION DES CHEMINS ET BOUCLE DE SÉCURITÉ AUTOUR DES LACS LAUREL ET LA FANTAISIE – 1.19

ATTENDU QUE la demande de 2500.00\$ était pour rendre la rue sécuritaire pour les vélos et les marcheurs de la partie Lac-des-Seize-Îles LDSI lors de l'événement du 22 juillet ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par monsieur René Pelletier, il est unanimement résolu et adopté d'accorder la somme de 2500.00\$ à la municipalité de Wentworth -Nord pour la réfection des et boucle de sécurité autour des lacs Laurel et Lafantaisie suite à une vérification de l'inspectrice municipale.

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

SÉCURITÉ PUBLIQUE – 2

2017-07-2025 - AJOUT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION POUR LIMITE DE VITESSE – CHEMIN TASSÉ - 2.1

CONSIDÉRANT QUE le chemin Tassé est un chemin inter municipal entre les municipalités de Lac-des-Seize-Îles et Montcalm ;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse de la partie du chemin Tassé appartenant à la municipalité de Montcalm est de 40 kilomètres / heure ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Seize-Îles désire uniformiser la vitesse du chemin Tassé à 40 kilomètres / heure pour le rendre plus sécuritaire ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur René Pelletier, et appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté de réduire la vitesse du chemin Tassé à 40 kilomètres / heure pour le rendre plus sécuritaire.

D'installer deux panneaux de signalisation de 40 kilomètres / heure sur le chemin Tassé.

D'affecter le poste budgétaire 02 23000 649 (sécurité civile) de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

TRANSPORT ET VOIRIE – 3

2017-07-2026 - LOCATION DE MINI PELLE AVEC OPÉRATEUR - 3.1

Monsieur le Maire, Yves Baillargeon, se retire de toute discussion.

CONSIDÉRANT QUE la majeure partie des poteaux pour enseignes de signalisation de la municipalité sont à redresser ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de madame Corina Lupu, et appuyé par madame France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté de faire la location de la mini pelle de **Construction & Renovation Mc Donald Enr** pour un montant maximum de 3 000.00 \$ plus taxes (80 .00 \$ /heure avec opérateur).

D'affecter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

HYGIÈNE DU MILIEU – 4

2017-07-2027 - CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES – 4.1

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission du Groupe Hémisphères pour la caractérisation des installations septiques ;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre d'installations septiques de la municipalité ont été classées C ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de madame France Robillard Pariseau, et appuyé par madame Lucie Robillard Pariseau, il est unanimement résolu et adopté d'accepter la soumission du Groupe Hémisphères pour la caractérisation des installations septiques classées C au montant de 3 430.00 \$ plus taxes.

D'affécter le surplus libre de cette dépense.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

2017-07-2028 - ACHAT DE DEUX (2) BACS SEMI-ENFOUIS DE 5000 LITRES POUR RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS ET RECYCLAGE ET DE DEUX (2) BACS SEMI-ENFOUIS DE 1300 LITRES POUR LA COLLECTE MUNICIPALE DES MATIÈRES ORGANIQUES – 4.2

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura besoin quatre bacs semi-enfouis de 5000 litres et de deux bacs semi-enfouis de 1300 litres pour les déchets, matières recyclables et matières organiques pour desservir les citoyens n'ayant pas accès à une route ;

POUR CE MOTIF, sur une proposition de monsieur René Pelletier, et appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté de faire une commande à la MRC des Pays-d'en-Haut pour 2 bacs semi-enfouis de 5000 litres et de deux bacs semi-enfouis de 1300 litres pour un montant de 14 628.25 \$ plus taxes et le tout sera payé via la quote-part de 2018 à la MRC des Pays-d'en-Haut.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE

FRAIS DE FINANCEMENT – 5



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

URBANISME ET ENVIRONNEMENT - 6

DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au mois de juin et juillet 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

LOISIRS ET CULTURE - 7

VARIA - 8

CORRESPONDANCE - 9

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ 10 minutes.

2017-07-2029 - CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUILLET 2017

il est proposé par madame Corina Lupu,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

QUE le conseil municipal clôture la séance ordinaire du 15 juillet 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

Levée de la séance ordinaire du 15 juillet 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Yves Baillargeon
lève la séance ordinaire du 15 juillet 2017 à 12h00.

Pierre Gagnon, oma
Directeur général et secrétaire-trésorier

Yves Baillargeon
Maire